N°. 96

J'ai Examiné le bandage presenté a lacademie par
Le S. ducret, C'est la copie de Celui que l'on employe pour
maintenir en place les Appareils qui recouvrent les Cauteres
et les vessicatoires; il peut être employé pour le bras
Lors que les Cauteres Seront etablis, quil nijaura ni
inflammation ni douleur aijant soin derendre le fer=
=blanc plus mince et plus flexible. jene pense pas que
l'on en puisse faire usage pour la jambe, non Seulement
parcequil marqueroit sous le bas, mais encore parce-
quil ne pourroit pas se Modeler Comme Ceux faits en
toile ou futaine ./.

A L'academie Ce 19. janvier 1785.

Pipelet le

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 32 d.3 n°96